

La pollution atmosphérique due aux activités aéroportuaires en région parisienne

INDICATION DU SITE AIRPARIF AU 10 OCTOBRE 2005

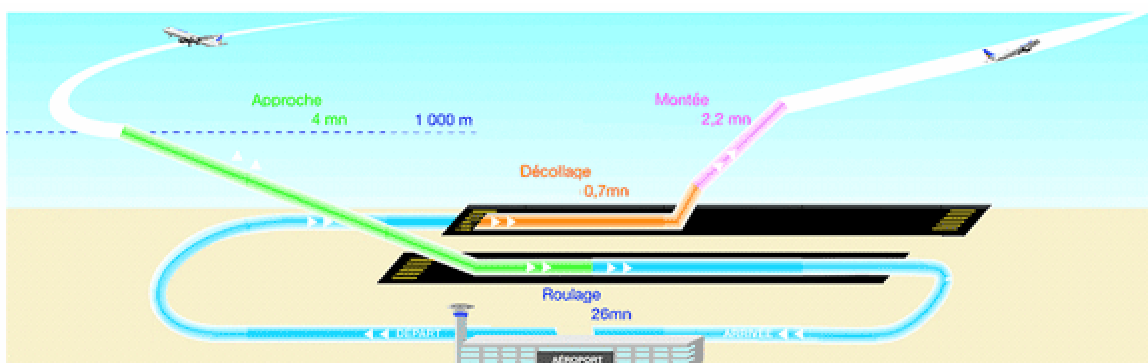
Le secteur aéroportuaire

L'ensemble des activités de la plate-forme aéroportuaire de Roissy (fonctionnement de la plate-forme et trafic aérien au sein des 1 000 premiers mètres de l'atmosphère) sont supérieures de 30% à celles du boulevard périphérique et correspondent à 2.5 fois celles de l'aéroport d'Orly.

Les émissions d'un avion lors d'un cycle LTO standard ("Landing - take off" : approche, roulage, décollage et montée jusqu'à 1 000 mètres environ) sont comparables :

- Pour les NOx : aux émissions de 17 poids lourds parcourant 100 km chacun ;
- Pour les COV : aux émissions de 16 deux roues parcourant chacun 100 km.

Cycle LTO pour quantifier les émissions à basse altitude des avions



(source rapport environnement 2003-2004, Air France)